

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1941)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements

s'adresser à la librairie

F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président: M. IMER, à Genève; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur; *Valais*: M. J. DUBUIS, ingénieur; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION: D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité : TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; M. IMER.

SOMMAIRE : *Les tâches actuelles de l'aérotopographie*, par A. ANSERMET, ingénieur. — *La participation suisse à la Foire de printemps de Leipzig, 1941*. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'Assemblée des délégués (suite et fin)*; *Procès-verbal de la 56^e assemblée générale*. — *L'architecture, œuvre poétique*. — NÉCROLOGIE : *Georges Lenoir*; *Marc Camoletti*. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

Les tâches actuelles de l'aérotopographie

par A. ANSERMET, ingénieur,
professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Au cours de ces dernières années, le *Bulletin technique* a déjà consacré quelques colonnes à cette branche nouvelle et importante qu'est l'aérotopographie¹. Il s'agissait plus particulièrement d'articles portant sur la technique instrumentale et sur les conditions de prise de vues. Actuellement les praticiens disposent d'appareils photogrammétriques bien au point et à rendement élevé; ce sont de véritables machines à cartographier, créées à la suite de recherches très laborieuses. Il y a lieu maintenant de développer les résultats acquis et de résoudre le problème assez complexe du rattachement au sol de levés aériens, non seulement dans des régions dotées de repères géodésiques nombreux et judicieusement répartis, mais encore de cartographier des territoires dépourvus ou presque de tels repères. C'est le principal sujet à l'ordre du jour dans les milieux intéressés et des solutions ont déjà été préconisées qui donnent satisfaction pour les levés à petite échelle.

Considérons (fig. 1) deux vues aériennes consécutives d'un même cheminement, prises aux points O_1 et O_2 avec une chambre de focale f (format $s' \times s'$), les clichés se recouvrant mutuellement dans la proportion de p %. Le cahier des charges qui régit les travaux de prise fixe

en général ce pourcentage ainsi que l'échelle E des clichés, du moins approximativement; il prescrit le plus souvent que les axes de prise seront verticaux (tolérance 5 grades) et assigne à la focale f une valeur comprise entre certaines limites. Dans l'hypothèse où le terrain photographié est horizontal on a donc

$$E = \frac{s'}{s} = \frac{f}{h} \quad (h = \text{hauteur au-dessus du sol}).$$

Il est manifeste *a priori* qu'on cherchera à augmenter s , ce qui implique des chambres de grand format $s' \times s'$, de petite focale et une grande hauteur de vol; on réduit ainsi le nombre de photographies et la propagation des erreurs. Mais il ne faut pas oublier que la valeur $E = f/h$ est donnée par le cahier des charges en fonction de l'échelle E_c de la carte. Cette corrélation entre échelles E et E_c est

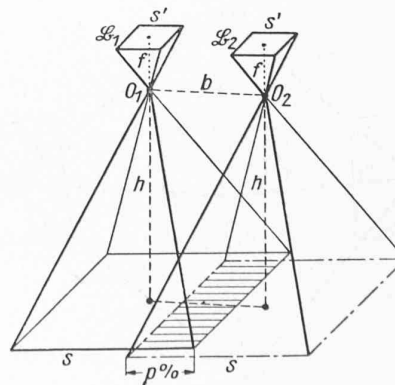


Fig. 1.

¹ Entre autres : *Bulletin technique* des 13 et 27 août 1938, « Photogrammétrie aérienne », par J. Favre, ingénieur au Service topographique fédéral.